



Résultats consolidés de l'exercice 2014/2015

Données arrêtées par le Conseil d'administration du 29 juin 2015

Les procédures d'audit sont en grande partie finalisées. Les rapports des commissaires aux comptes seront émis après vérification de l'annexe, du rapport de gestion, et réalisation de l'ensemble des diligences requises.

Chiffre d'affaires multiplié par deux

Résultat opérationnel courant, résultat opérationnel et résultat net profitables

Annnonce importante concernant le prêt Alden

Paris, France – le 29 juin 2015 – Atari S.A. annonce ses résultats consolidés de l'exercice 2014/2015 (1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015).

Frédéric Chesnais, Président-Directeur général d'Atari et premier actionnaire du Groupe, a déclaré : « *Les résultats profitables que nous annonçons pour l'exercice 2014/2015 montrent l'ampleur du chemin que nous avons parcouru depuis deux ans, et je voulais remercier tous les actionnaires pour la confiance qu'ils nous témoignent. S'agissant du prêt Alden, notre analyse, explicitée ci-après, est que ce prêt contient des erreurs manifestes et sérieuses concernant notamment le calcul du taux effectif global, ces erreurs réduisant le montant qui resterait effectivement à payer à Alden. Confortés par une analyse juridique et un rapport d'un expert financier indépendant, nous avons donc adopté la position de contester fortement les sommes qui resteraient à payer à Alden, et de mettre en œuvre les mesures pour faire reconnaître et faire-valoir nos droits au titre de ce trop-payé. Pour l'exercice 2015/2016, nous nous sommes fixés un objectif de renforcement de la profitabilité avec une saisonnalité similaire à celle de l'exercice 2014/2015. Notre priorité est en effet le réinvestissement car notre secteur reste en croissance forte et en constante évolution. Même si la concurrence est toujours aussi présente, ceci crée de nombreuses opportunités dont nous devrions tirer profit dans les années qui viennent. La sortie de RollerCoaster Tycoon World dans les prochains mois, une franchise avec des millions de fans et de jeux vendus, devrait en être une première illustration.* »

CONTEXTE / FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Il n'y a eu aucune modification de périmètre au cours de l'exercice, sauf création de filiales détenues à plus de 90%.

Les principaux produits de l'exercice sont *RollerCoaster Tycoon* pour mobiles, avec plus de 15 millions de téléchargements, *Test Drive Unlimited*, les activités de licence ainsi que l'ensemble du catalogue.

Sur le plan financier, en février 2015, le Groupe a émis des Océanes 2020 pour un montant de 5,0 millions d'euros. Compte tenu des conversions intervenues en mars 2015, le solde restant dû est de 1,2 millions d'euros au 31 mars 2015. En outre, le 22 décembre 2014, la société est entrée dans l'indice CAC Mid & Small, et est éligible, depuis le 29 décembre 2014, au Service de Règlement Différé (SRD) d'Euronext Paris, sur le segment « long-only ».

Le 27 juin 2014, la Procédure de Chapter 11 a été définitivement close par le juge des faillites américain, mettant terme à cette période d'incertitude stratégique.

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU COMPTE DE RÉSULTAT

Le compte de résultat détaillé, préparé en application des normes IFRS, figure en annexe et est résumé comme suit :

En millions d'euros	2014/2015	2013/2014
Chiffre d'affaires	7,6	3,3
Marge Brute <i>en % du CA</i>	6,3 83,8%	3,2 96,5%
Résultat opérationnel courant	0,2	0,9
Résultat opérationnel <i>en % du CA</i>	1,5 20,1%	1,3 39%
Résultat net des activités poursuivies	1,2	-2,5
Résultat net de l'ensemble consolidé	1,2	-2,5
Intérêts minoritaires	0,0	0,0
RESULTAT NET (Part du Groupe)	1,2	-2,5

Chiffre d'affaires / Marge brute

Au 31 mars 2015, Atari présente un chiffre d'affaires consolidé de 7,6 million d'euros, contre 3,3 millions d'euros au titre de l'exercice précédent, lié principalement aux franchises *Roller Coaster Tycoon* et *Test Drive Unlimited*, aux activités de licences et à l'ensemble du catalogue. Le taux de marge brute s'est élevé à 83,8% du chiffre d'affaires, contre 96,5% au titre de l'exercice précédent, reflétant une proportion de titres avec un taux de marge moins élevé, dans une configuration d'activités non nécessairement représentatives du catalogue normatif de la Société.

Résultat opérationnel courant

Les frais de recherche et développement (R&D) ont augmenté, les frais de l'exercice précédent n'étant pas significatifs car l'activité du Groupe était limitée à l'exploitation du catalogue. Le Groupe a ainsi relancé la production de manière sélective sur l'exercice 2014/2015.

Les frais de marketing et commerciaux sont de 0,9 millions d'euros et reflètent la relance progressive de l'activité.

Les frais généraux et administratifs s'élèvent à 3,1 millions d'euros contre 1,3 millions d'euros lors de l'exercice précédent. Cette évolution est liée, sur l'exercice 2013/2014, à la reconsolidation des filiales américaines à compter du 29 décembre 2013, et sur l'exercice 2014/2015 au renforcement des équipes de gestion de projets.

Au cours de la période, le Groupe avait pour objectif de réaliser un résultat opérationnel courant équilibré, et cet objectif a été atteint.

Le résultat opérationnel courant pour l'exercice clos le 31 mars 2014 ressort à 0,2 millions d'euros, contre 0,9 million d'euros au titre de l'exercice précédent, compte tenu des investissements réalisés pour initier la relance du catalogue.

Résultat opérationnel

Les coûts de restructuration pour l'exercice clos le 31 mars 2015 correspondent essentiellement à des reprises de provisions constatées lors d'exercices antérieurs et devenues sans objet. Pour l'exercice clos le 31 mars 2014, il s'agit des frais liés à la procédure de *Chapter 11*.

Les autres produits et charges opérationnels pour l'exercice clos le 31 mars 2015 correspondent au solde positif d'opérations de gestion. Les autres produits et charges opérationnels pour l'exercice clos le 31 mars 2014 correspondent au *Badwill* constaté lors de la reprise des Filiales Américaines.

Le résultat opérationnel pour l'exercice clos le 31 mars 2015 est un profit de 1,5 million d'euros contre un profit de 1,3 millions d'euros pour l'exercice précédent, soit une progression de 15 %.

Résultat net (Perte nette) Part du groupe

Le coût de l'endettement s'est réduit de façon très significative, à 1,4 millions d'euros, contre 3,9 millions d'euros sur l'exercice précédent. L'amélioration reflète le désendettement du Groupe.

Les autres produits et charges financiers enregistrent principalement une économie sur les intérêts à payer sur les oranes.

Aucun impôt sur les résultats n'a été enregistré au cours de l'exercice, tout comme pour l'exercice précédent.

Les intérêts minoritaires ne sont pas significatifs.

In fine, le résultat net consolidé est un profit de 1,2 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 mars 2015 contre une perte nette de (2,5) millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 mars 2014.

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU BILAN

Le bilan détaillé, préparé en application des normes IFRS, figure en annexe.

Les capitaux propres consolidés s'élèvent à -13,0 millions d'euros au 31 mars 2015, en amélioration de 18,2 millions d'euros par rapport aux -31,3 millions d'euros au 31 mars 2014. Le tableau ci-dessous montre les variations des capitaux propres au cours de l'exercice (en millions d'euros) :

Total des capitaux propres au 31 mars 2014	-31,3
Bénéfice net	1,2
Conversion ORANES/OCEANES	25,9
Actions propres (valeur brute)	-6,7
Variation des écarts de change et divers	-2,2
Total des capitaux propres au 31 mars 2015	-13,0

Trésorerie nette

La trésorerie nette (endettement net) est définie comme la trésorerie et équivalents de trésorerie, diminués des dettes financières courantes et de l'endettement financier à long terme. Au 31 mars 2015, le Groupe enregistre une dette nette de 11,0 millions d'euros, contre une dette nette de 24,8 millions d'euros à la clôture de l'exercice précédent.

La dette nette est détaillée en annexe.

Au 31 mars 2015, la dette financière du Groupe au bilan consolidé comprend le prêt Alden (le « Prêt »), pour un montant total de 12,1 millions d'euros, dont en principal 10,5 millions d'euros. Le Prêt porte intérêt annuel à un taux variable de l'ordre de 9% et, sous réserve des droits des créanciers, bénéficie de sûretés sur les actifs du Groupe dont la marque Atari. Le Prêt est actuellement à échéance du 30 septembre 2015.

En mars 2015, à l'occasion de la revue des derniers avenants au contrat de Prêt et de la préparation des comptes clos au 31 mars 2015, Atari Europe SAS (« Atari Europe ») a réalisé que le calcul du Taux Effectif Global (« TEG ») contenait des erreurs manifestes et sérieuses et/ou que ce TEG n'avait pas été communiqué à Atari Europe. Si tel est le cas, conformément à la législation et à la jurisprudence applicables, le taux d'intérêt contractuel doit alors être remplacé par le taux d'intérêt légal et tout écart entre les deux taux, lorsque le taux d'intérêt est supérieur au taux d'intérêt légal, vient en déduction des sommes dues au créancier. Cette position d'Atari a été confortée par une analyse juridique.

Atari Europe a procédé à un calcul couvrant la période du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2015. Dans un premier temps, les intérêts ont été recalculés en appliquant le taux d'intérêt légal. Les paiements déjà faits ont été affectés en premier lieu aux intérêts ainsi recalculés. Etant donné que sur la période le taux d'intérêt contractuel a toujours été très significativement supérieur au taux d'intérêt légal, les montants payés sont ainsi très supérieurs aux intérêts recalculés au taux légal. Dans un second temps, ce trop-payé a été affecté de manière notionnelle au principal du Prêt. Le résultat final est que ce trop-payé couvre non seulement les sommes restant au bilan au 31 mars 2015, mais les excède même de 4,1 millions d'euros à cette même date. Ce calcul a été validé par un cabinet d'expertise financière indépendant. Ce trop-payé sera, le cas échéant, augmenté du trop-payé relatif à la période 2006-2009 qui est en cours d'évaluation.

Sur ces bases, le Groupe a adopté la position de contester fortement qu'une somme quelconque reste due à Alden, et de mettre en œuvre les mesures pour faire reconnaître et faire valoir ses droits au titre de ce trop-payé.

Atari Europe a communiqué ce résultat à Alden, avec le rapport du cabinet d'expertise financière, et a engagé des négociations. Ces négociations n'ont pas abouti à la date des présentes. Un contentieux s'ensuivra fort probablement car Atari Europe est déterminée à faire valoir ses droits au titre du TEG. Tout contentieux comporte des risques et il n'est pas certain que les arguments d'Atari Europe prévaudront. Pour éviter un cas de défaut au titre du Prêt, la Société essaiera de mettre en œuvre tout autre moyen pour rembourser le Prêt dont un nouvel accord avec Alden, la génération de cash flows d'exploitation, une cession d'actifs et/ou une opération financière, moyens dont la mise en œuvre pourrait être nécessaire, en parallèle à une démarche concertée ou judiciaire.

Compte tenu de ces éléments, le Groupe a arrêté les comptes au 31 mars 2015 en retenant le principe de continuité d'exploitation. Par ailleurs, en application des normes IFRS, le prêt Alden est comptabilisé selon les mêmes principes comptables que ceux appliqués lors des exercices précédents, donc en conservant au passif exigible la somme de 12,1 millions d'euros (principal et intérêts) et l'incidence du TEG erroné ne peut être reflétée dans les comptes au 31 mars 2015.

PERSPECTIVES 2015/2016

Le Groupe travaille à la relance du catalogue. La stratégie se focalise sur les jeux en téléchargement, les jeux MMO, les jeux mobiles et les activités de licence et s'appuie en priorité sur les franchises traditionnelles.

Plusieurs produits sont d'ores et déjà en cours d'exploitation ou de production, soit directement soit en co-investissement, et notamment :

- *ALONE IN THE DARK : ILLUMINATION* pour PC (jeu d'action et d'aventure, solo ou multi-joueurs), dans lequel le joueur affronte des hordes d'Eldritch tout en utilisant les pouvoirs surnaturels d'illumination pour se défendre, survivre et aller ainsi au bout de l'aventure.
- *ROLLERCOASTER TYCOON WORLD* pour PC (jeu offline ou online, solo ou multi-joueurs), permettant aux joueurs de créer des parcs d'attractions originaux avec des manèges renversants. Il s'agit de la suite de RollerCoaster Tycoon 3 pour PC.
- *PRIDEFEST* : Jeu de simulation sociale sur mobiles, « LGBT friendly » permettant aux joueurs d'animer leur ville, de concevoir des parades, tout en créant un réseau d'amis.
- *LUNAR LANDER* pour mobile est le célèbre jeu de simulation d'atterrissage sur la lune qui a fait jadis le succès d'ATARI sur borne d'arcade et qui fera le bonheur des nostalgiques de la franchise sur smartphone et tablette.

Pour l'exercice 2015/2016, la stratégie d'Atari est axée sur quatre priorités:

- Poursuivre le plan de redressement et de relance des activités ;
- Tirer parti de la marque Atari et du portefeuille de propriétés intellectuelles grâce à des activités de licences et des partenariats stratégiques.
- Limiter la prise de risque en privilégiant les partenariats : Atari étudiera des partenariats commerciaux au cas par cas dans le but de tirer le maximum de bénéfices de son vaste portefeuille de propriétés intellectuelles, de sa marque et de l'ensemble de ses actifs.
- Limiter les charges opérationnelles et chercher à améliorer la rentabilité : Atari continuera d'appliquer un strict contrôle des investissements et des coûts.

La Société est toujours dans une phase de relance de l'activité, et privilégie l'atteinte d'un résultat opérationnel équilibré en 2015/2016, avec un second semestre bénéficiaire compte tenu de la saisonnalité de la sortie des produits.

Avertissement important

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives relatives à la situation financière, aux résultats des opérations, aux métiers, à la stratégie et aux projets d'Atari. Même si Atari estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables, elles ne constituent pas des garanties quant à la performance future de la Société. Les résultats réels peuvent être très différents des déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont la plupart sont hors du contrôle d'Atari, et notamment les risques décrits dans le document de référence 2013/2014 déposé par le Groupe le 6 novembre 2013 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro D.12-1020, également disponible sur le site Internet d'Atari (<http://www.atari.com>). Le présent communiqué de presse contient des informations prospectives qui ne peuvent s'apprécier qu'au jour de sa diffusion et Atari dément toute intention ou obligation de fournir, mettre à jour ou réviser quelques déclarations prospectives que ce soit, soit en raison d'une nouvelle information, d'événements futurs ou autres.

A propos d'Atari

Atari, constitué d'Atari SA et de ses filiales, est un groupe global de divertissement interactif et de licences multiplateforme. Véritable innovateur du jeu vidéo fondé en 1972, Atari possède et/ou gère un portefeuille de plus de 200 jeux et franchises, dont des marques mondialement connues comme Asteroids®, Centipede®, Missile Command®, Pong®, ou Test Drive®. De cet important portefeuille de propriétés intellectuelles Atari tire des jeux attractifs en ligne (via un navigateur web, sur Facebook et en téléchargement) pour les smartphones, les tablettes, les autres terminaux connectés. Atari développe et distribue également des loisirs interactifs pour les consoles de jeux de Microsoft, Nintendo et Sony. Atari met également à profit sa marque et ses franchises avec des accords de licence via d'autres média, des produits dérivés et l'édition. Plus d'information sur www.atari.com.

Atari dispose de bureaux à Paris.

© 2015 Atari SA. Tous droits réservés. La marque Atari et le logo sont la propriété d'Atari Interactive, Inc.

Contacts

Relations investisseurs, média

Calyptus – Marie Calleux

Tel + 33 1 53 65 68 68 - atari@calyptus.net

Atari - Philippe Mularski, Directeur financier

Tel +33 1 83 64 61 58 - pm@atari-sa.com

ANNEXES

ANNEXE I Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 mars 2015	Exercice clos le 31 mars 2014
Chiffre d'affaires	7,6	3,3
Coût des ventes	(1,2)	(0,1)
Marge brute	6,3	3,2
Frais de recherche et développement	(2,5)	(1,2)
Frais marketing et commerciaux	(0,9)	0,0
Frais généraux et administratifs	(3,1)	(1,3)
Autres produits et charges d'exploitation	0,3	0,2
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	0,2	0,9
Coûts de restructuration	0,4	(1,9)
Résultat de cession d'actifs	-	-
Dépréciation des goodwill	-	-
Autres produits et charges opérationnels	1,0	2,3
RESULTAT OPERATIONNEL	1,5	1,3
Coût de l'endettement financier	(1,4)	(3,9)
Autres produits et charges financiers	1,1	0,1
Quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence	-	-
Impôt sur les bénéfices	-	-
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES	1,2	(2,5)
Résultat net des activités non poursuivies	-	-
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	1,2	(2,5)
Intérêts minoritaires	(0,0)	(0,0)
RESULTAT NET (Part du Groupe)	1,2	(2,5)

ANNEXE II
Bilan consolidé

(en millions d'euros)	31 mars 2015	31 mars 2014
Goodwill	-	-
Immobilisations incorporelles	2,8	-
Immobilisations corporelles	-	-
Actifs financiers non courants	0,2	0,2
Impôts différés actifs	-	-
Actifs non courants	3,0	0,2
Stocks	-	-
Clients et comptes rattachés	0,7	0,4
Actifs d'impôts exigibles	0,6	0,2
Autres actifs courants	0,9	1,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,7	5,8
Actifs détenus en vue de la vente	-	-
Actifs courants	5,8	7,8
Total actif	8,8	8,0
Capital	1,7	0,5
Primes d'émission	395,8	277,3
Réserves consolidées	(410,5)	(309,1)
Capitaux propres (part du Groupe)	(13,1)	(31,3)
Intérêts minoritaires	0,0	0,0
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	(13,0)	(31,3)
Provisions pour risques et charges non courantes	0,1	0,0
Dettes financières non courantes	1,8	30,5
Impôts différés passifs	-	-
Autres passifs non courants	-	0,6
Passifs non courants	1,9	31,1
Provisions pour risques et charges courantes	1,2	1,6
Dettes financières courantes	12,8	0,0
Dettes fournisseurs	4,6	4,4
Dettes d'impôts exigibles	0,3	0,1
Autres passifs courants	1,1	2,1
Passifs détenus en vue de la vente	-	-
Passifs courants	19,9	8,2
Total passif	8,8	8,0

Dettes nettes

<i>en millions d'euros</i>	31-mars-15	31-mars-14
Dettes non courantes	-1,8	-30,5
Dettes courantes	-12,8	0,0
Dettes brutes	-14,6	-30,6
Trésorerie et équivalents trésorerie	3,7	5,8
Dettes nettes	-11,0	-24,8

La dette nette se décompose comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31-mars-15	31-mars-14
OCABSA 2020	-0,6	-0,6
OCEANES 2019	0,0	-18,4
OCEANES 2020	-1,2	0,0
Ligne de crédit Alden	-12,1	-11,5
Autres	-0,7	
Dettes totales	-14,6	-30,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,7	5,8
Endettement net	-11,0	-24,8

Le tableau ci-après présente la maturité et les intérêts afférents à la dette :

en millions d'euros	31 mars 2015	Exercice clos le 31 mars 2016		Exercice clos le 31 mars 2017		Exercice clos le 31 mars 2018		Exercice clos le 31 mars 2019		Exercice clos le 31 mars 2020 et au-delà		Total	
		Nominal	Intérêts	Nominal	Intérêts	Nominal	Intérêts	Nominal	Intérêts	Nominal	Intérêts	Nominal	Intérêts
Emprunts obligataires	0,6									0,6		0,6	-
Intérêts courus sur ORANES	0,7		0,7									-	0,7
Océanes 2020	1,2									1,2	0,0	1,2	0,0
Emprunt Alden	12,1	10,6	1,5									10,6	1,5
Total passifs financiers	14,6	10,6	2,2	-	-	-	-	-	-	1,8	0,0	12,4	2,2